

Image not found or type unknown



Habitation principale suite separation

Par **pierro**, le **21/11/2008** à **14:57**

mon amie etant partie du domicile celui etant en vente nous ne sommes pas maries mais nous avons le credit de la maison ensemble je vis pour l instant dans la maison elle me dit qu'elle peut demander une indemnisaton pour l'occupation du logement .rnA t'elle le droit sinon que puis je faire ? il ya eu une main courante lors de son depart

Par **Thierry Nicolaides**, le **27/11/2008** à **15:35**

qustion : lors de l'acquisition qui a signé ? avez vous acheté le lien en commun ?rnnet qui rembourse l'emprunt commun ? vous en totalité? rnDans ce cas le loyer que vous devriez payer pourra être compensé par la quote part d'emprunt qu'elle devrait assurer
rncordialement